

# LES AMIS DU PARC

## LETTRE AUX ADHÉRENTS

Chers adhérents,

Le printemps 2022 laisse la place à l'été et à des espoirs de retour à une vie plus habituelle dans le Parc, plus conviviale, plus familiale, en un mot une vie plus naturelle. Nous espérons réentendre les rires des enfants... non filtrés par un masque, les festivités retrouver leurs places à commencer par les Violons sur le Sable et sur la Ville, les feux d'artifices, sans oublier les nombreux spectacles dans le Parc (comme le concert du mercredi 27 Juillet), toutes ces manifestations qui, à l'instar du quartier du Parc, sont les vitrines du pays Royannais.

La période hivernale n'a pas été de tout repos et, à l'heure où j'écris ces lignes, notre dernière mésaventure a été le piratage de notre site Internet, acte purement gratuit qui n'a aucune conséquence si ce n'est pour nous un peu de travail en plus pour tout remettre en ordre.

Dans ce numéro, nous avons voulu consacrer une page au Riveau qui est le lien entre nos deux communes, un lieu de préservation de la biodiversité et aussi un espace de promenade. Pour notre association, c'est même le ciment entre les Royannais et les Saint-Georgeais.

Nous avons aussi, comme nous nous y étions engagés, remis en mairie de Saint-Georges notre rapport sur la priorisation de réfection des voiries du Parc, rendu nos propositions à la CARA pour ce qui est de la collecte des déchets recyclables et l'insonorisation de la benne à verre du Marché du Parc, tout en continuant de rendre compte aux Maires de Royan et de Saint-Georges de Didonne des difficultés de tel ou tel de nos adhérents. A chaque fois, nous avons été écoutés et entendus et ce résultat est bien le vôtre, chers adhérents, car c'est grâce à nos plus de 400 adhérents que nous avons du poids.

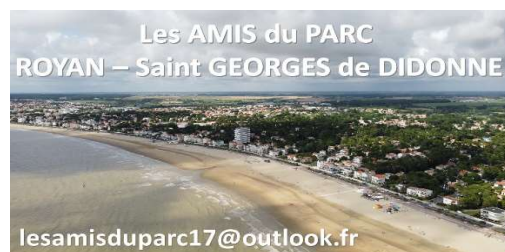
Comme dans notre précédente Lettre, vous trouverez dans ce numéro les photos des membres de notre Conseil d'Administration, l'objectif étant que vous puissiez nous reconnaître facilement et nous faire part de vos interrogations ou de vos inquiétudes sur le quartier du Parc de part et d'autre du Riveau.

Vous avez un peu de temps disponible et souhaitez, vous impliquer davantage pour le Parc de Royan - St Georges ? N'hésitez pas alors à m'adresser votre candidature pour rejoindre dès la prochaine assemblée générale les membres du Conseil d'administration que je remercie encore une fois pour leur investissement constant.

Vous pourrez me joindre par mail : [lesamisduparc17@outlook.fr](mailto:lesamisduparc17@outlook.fr) ou sur mon portable 06.16.37.03.17 si urgence ; en cas de non réponse, merci de laisser un message avec vos coordonnées et l'objet de votre appel pour que je puisse vous recontacter rapidement.

Nous vous souhaitons un très bel été 2022

Didier FOULT



### Sommaire

Page 1 : Editorial  
Trombinoscope

Page 2 : Actualités de cet hiver et celles de dernière minute  
Une bombe à l'orée du Parc  
Des Incivilités et de promptes réactions

Page 3 : Le RIVEAU

Page 4 : Le quartier du parc coté : Royan

Page 5 : le quartier du Parc coté : Sainte Georges

Page 6 : le quartier du Parc coté : CARA

Page 7 : Les Amis du parc vous informe

Page 8 : Les bons plans

Page 9 : Cotisation 2022

**A noter dans vos agendas**  
**Assemblée Générale de**  
**l'Association**

**16 août 2022**

**à 15 Heures**

(Accueil à partir de 14H30)

- Salle Bleue -

136 Bd de la Côte de Beauté

Saint-Georges-de-Didonne

### Le TROMBINOSCOPE



**Didier**  
**FOULT**  
Président

**Michel**  
**BALDACCHINO**  
Vice-Président

**Patrick**  
**BAYEUX**  
Trésorier

**Michel**  
**DARCY**  
Secrétaire

**Yves-Marie**  
**LECLERCQ**

**Christian**  
**MOREAU**

**Jean-Marie**  
**BALLETT**

## ACTUALITÉS DE DERNIÈRE MINUTE

### Une Bombe de plus dans le Parc.

Ce n'est pas la première fois mais c'est à chaque fois avec un pincement au cœur que les riverains doivent abandonner leur domicile lors des opérations de déminage, et cet hiver ce sont ceux habitant à proximité de « l'Orée du Parc » qui ont dû se plier à l'exercice pour permettre l'évacuation d'une bombe de 250Kg datant de la seconde guerre mondiale.

Ce qui a été fait sans dégâts et somme toute assez rapidement le 4 février.



### Le chantier a pu ensuite redémarrer.

L'Orée du Parc est entrée en phase de construction. Dominée par de bien grandes grues.



### Des jets de cailloux dans des jardins.

Quelle ne fut pas la surprise de certains de nos adhérents du côté du Marché du Parc de trouver dans leur jardin des cailloux venant manifestement des aménagements paysagers de la ville. Dès que nous avons contacté le maire de Royan, la réaction a été immédiate et des patrouilles très régulières des forces de l'ordre ont permis de stopper, malheureusement provisoirement, ces incivilités. Au second round la réaction a été tout aussi immédiate et les cailloux ont quitté le massif pour y être remplacé par des copeaux de bois.



### Construction de 2 villas dans le jardin de Ojda,

L'accès des villas se fait depuis l'Avenue des jardins : Depuis juillet 2021, seule a été réalisée la voie d'accès et, pour l'une d'elles la dalle béton est coulée. L'accès bien large a permis de conserver les 2 pins et la haie. Belle démonstration de l'esprit du Parc, où l'on peut évoluer sans détruire le cadre existant.

## Piratage de notre site internet.

Nous avons été alertés du piratage, par l'un de nos adhérents qui n'arrivait plus à se connecter sur notre site internet.

Notre première réaction a été d'essayer de nous connecter à notre tour sans plus de succès, même avec le code administrateur du site. Une fois les connexions rétablies, nous avons été surpris de voir que tous les comptes avaient été annulés, certaines photos supprimées... Bref notre association se rajoute à la longue liste des sites internet piratés.

Ne nous demandez pas quel pourrait être l'intérêt d'un tel piratage nous nous posons encore la question... Mais ne nous arrêtons pas à ce micro-problème ; et, puisqu'à toutes chose malheur est bon, c'est le moment de repenser notre site, le rendre plus accessible plus fluide, mais aussi plus simple dans sa gestion, tout en le rendant plus convivial.

Un nouveau chantier que nous comptons mener à bien au cours de l'année 2022.



Rappel : Notre Boite aux lettres est au 97 Avenue des Semis à côté de la Boulangerie du Parc.

### Vos retours sur « la Lettre des Amis du Parc »

Autant le dire tout de suite, nous qui pensions que notre boîte aux lettres allait déborder, ce ne fut pas le cas et de loin.

Si vous avez des suggestions, il est encore temps n'hésitez pas, nous les étudierons bien volontiers.

## Le Riveau

Le Riveau n'est pas seulement un lien entre les 2 communes du quartier du Parc. « La lettre » a voulu en savoir un peu plus, et a donc questionné les services compétents de la mairie de Royan (notamment M. Duressay et son équipe, en charge du dossier au sein de la mairie et de la CARA) pour en savoir plus sur le rôle hydrologique du Riveau.

### Quel est le rôle du Riveau ?

Le Riveau de Vallières correspond à l'exutoire naturel des eaux du marais de Boube & Belmont vers l'estuaire de la Gironde, plus particulièrement au niveau de la Grande Conche (à la limite entre Royan et Saint-Georges-de-Didonne). Au fil du temps, avec le développement du tissu urbain, ce fil d'eau s'est fait de plus en plus discret. Certaines parties sont aujourd'hui totalement busées et ne sont plus apparentes, comme c'est le cas par exemple entre l'avenue Aliénor d'Aquitaine et l'allée du Petit Canal. Sur les rives, lorsqu'elles ne sont pas sur des propriétés privées, il est encore possible de cheminer et d'apercevoir ce qui reste encore de l'ancienne présence des dunes. Le Riveau collecte également les eaux pluviales d'un vaste bassin versant urbanisé, à cheval entre les deux communes. Par conséquent, il assure des fonctions à la fois écologiques, hydrauliques et paysagères : réservoir de biodiversité, évacuation des eaux du marais, régulation des inondations, épuration naturelle, espace arboré en cœur de ville...

### Comment sont donc évacuées les eaux du marais ?

Il y a une station de pompage qui sert notamment à évacuer les eaux du marais en période hivernale. Plus rarement, en cas de besoin, les pompes peuvent être activées lors des épisodes orageux avec de très fortes précipitations. Ce qui fait de l'ensemble station de pompage/Riveau, un ouvrage qui sert à éviter de brutales montées des eaux, et de possibles inondations dans des secteurs urbanisés. Evidemment, en période estivale, la règle est de conserver un maximum d'eau dans le marais, et donc de limiter les écoulements sur la plage de la Grande Conche.

### Pouvez-vous nous en dire plus sur cette station de pompage ?

La station de pompage se trouve bien en amont du Riveau, de l'autre côté de l'avenue Aliénor d'Aquitaine, dans la continuité du Canal de Boube juste derrière le camping les Bains Salés (limite Royan/Saint-Georges). Comme pour les 220 hectares de marais, cet ouvrage se trouve dans le périmètre de l'Association Syndicale (ASCO) du marais de Boube & Belmont, qui en assure la gestion.

L'écoulement des eaux, dans le Riveau puis vers la Grande Conche, se fait uniquement par le biais du pompage. L'installation est équipée d'une pompe de 900 l/s et d'une pompe de secours de 600 l/s. En période hivernale, la station peut fonctionner 3 à 4 mois (parfois jusqu'à 60 jours sans interruption). Cela représente en moyenne 7 millions de m<sup>3</sup>/an. D'importants travaux ont été réalisés durant l'hiver 2021/2022 pour moderniser et renouveler cet équipement.

### Les travaux en cours en plus de la sécurisation des berges vont générer quels avantages (pour les riverains et les promeneurs) ?

Au niveau du Riveau, la gestion difficile des niveaux d'eau, le faible espace disponible et le piétinement entraînent au fil du temps une forte altération des berges. La précédente opération de confortation des talus remonte déjà à plus de 20 ans. L'opération de tunage en cours a fait l'objet d'une concertation entre les communes de Royan et de Saint-Georges-de-Didonne. Le travail sur les berges a débuté en avril 2022 et se fera en plusieurs tranches, avec une progression de l'amont vers l'aval. Quand cela est possible, un curage préalable est réalisé pour permettre au Riveau de conserver toute sa capacité hydraulique. Le Riveau de Vallières étant considéré comme un cours d'eau (au sens du Code de l'Environnement), ces travaux ont nécessité de réaliser un dossier de déclaration auprès des services de l'Etat et d'obtenir les autorisations nécessaires. Ce projet doit permettre de sécuriser les berges du Riveau, de conserver l'emprise des cheminements piétons et de garantir son bon fonctionnement hydraulique.

### Les arbres abattus vont-ils être remplacés ?

L'autorisation administrative accordée pour l'abattages impose une replantation des sujets abattus. Ils seront donc replantés sur le linéaire du Riveau en privilégiant les essences locales (chênes verts, pins...)

### Qu'est-il prévu dans chaque tranche de travaux ?

Chaque tranche de travaux prévoit 3 actions principales :

- L'entretien de la ripisylve (partie végétalisée des bords d'un cours d'eau),
- Le curage du Riveau,
- Le renforcement des berges par tunage. Le tunage est un complexe de pieux-planches permettant la consolidation des berges dégradées.

**Vous vous intéressez à notre association, et la préservation du quartier du Parc vous motive...**

**Venez renforcer notre conseil d'administration.**

**Comment faire ? Rien de plus simple : envoyez votre candidature avant le 31 juillet par mail :**

**lesamisduparc17@outlook.fr, pour pouvoir nous rejoindre lors de l'AG d'août 2022.**

## LE QUARTIER DU PARC côté ROYAN

*Les gravillons de l'avenue des Semis*

Nous nous étions fait l'écho dans notre dernière parution d'un « saupoudrage » de gravillons qui avait soulevé bon nombre de réclamations parmi nos adhérents et que la municipalité avait rapidement dû balayer.

L'avenue avait du coup retrouvé ses défauts, ce qui ne satisfaisait personne, ni la municipalité, ni les utilisateurs et encore moins les riverains. La ville de Royan a donc fait procéder à la pose d'une couche d'enrobé fixant les gravillons et bouchant du même coup les trous.

L'avenue des Semis, dans la partie en question, peut donc plus facilement attendre sa réfection totale. Un grand Merci aux services municipaux pour, une fois de plus, leur écoute et leur réactivité.

*Le Marché du Parc*

Non seulement, et vous le savez bien, vous y trouverez un accueil souriant et de nombreux conseils pour cuisiner les bons produits qui s'y trouvent, dans tous les rayons, tout autant les fruits et légumes, que la viande ainsi que son extension sur les produits de crèmerie, les poissons et crustacés, les produits asiatiques, la boulangerie ou le vin et une sélection de produits régionaux d'épicerie fine sans oublier les olives, la rôtisserie avec ses spécialités Portugaises. Un petit creux pendant vos courses, pas de soucis un plateau d'huîtres ou un assortiment asiatique accompagné d'un bon verre de vin ou d'un cocktail « maison » devrait soulager votre fringale. Mais nos commerçants du Parc, une fois leurs étals fermés, nous organisent aussi quelques festivités, et nous vous proposons un petit QUIZZ pour vérifier vos connaissances sur ces festivités.

- Pour fêter comme il se doit la fin d'année, une grande tombola est organisée, en 2021 le premier prix était 1 an de fleurs... (Petite attention pour faire venir un fleuriste sur les bancs du marché ?)
- A la saint- Valentin une nouvelle tombola permettait de gagner en 2022 : 1 repas pour 2 dans un bon restaurant.



- En Avril puis en octobre c'est au tour des brocantes de remplir les rues avoisinantes, de fouineurs à la recherche de la pièce qui leur manque.
- A la fête des mères, chaque Maman se voit offrir une rose.
- A la fête des pères, chaque Papa se voit offrir un brin de muguet
- Et enfin, en 2022 nous devrions revoir les éclades de moules en Juillet, Août et Septembre.

Avez-vous lu attentivement cet article, notre rédacteur a glissé une gentille erreur, l'avez-vous trouvée ?



On vous donne un indice, si vraiment vous n'avez pas trouvé... Nous avons bien écrit « ...notre rédacteur... »  
Pas encore trouvé... la seule solution est de demander de l'aide à nos commerçants.

Les ouvertures du Marché du Parc :

Toute l'année, du Mardi au Dimanche inclus, de 7h30 à 13h

Du 5 Juillet au 28 Août, le marché sera ouvert 7 jours sur 7

Du 15 Juillet au 21 Août, vous pourrez aussi faire un saut au marché en rentrant de la plage, entre 17h30 et 19h30

## LE QUARTIER DU PARC côté SAINT GEORGES DE DIDONNE

### PRIORISATION DES REFECTIONS DES VOIRIES

Nous nous y étions engagés, nous avons donc présenté notre proposition de priorisation de la réfection des voiries dans le Parc de Saint Georges de Didonne dans le sens Mer vers Terre.

L'accueil de notre travail et de nos conclusions a été très positif d'autant plus que comme nous l'avions expliqué dans notre « Lettre du mois de Janvier », nous sommes allées dans les détails des éléments pouvant influencer notre position.

Lors de notre Assemblée Générale du 16 AOUT 2022, qui d'ailleurs se tiendra à Saint Georges de Didonne, nous vous présenterons notre grille de choix.

Nous tenons une fois encore à rappeler que, pour nous, qui dit réfection de voirie dit obligatoirement enfouissement des réseaux. Pour autant nous sommes conscients que le budget pour ce type de travaux dépasse le millions d'€ par kilomètre, et par conséquent que les travaux ne pourront-être réalisés que par tranches successives.

Voici les priorisations qui ressortent de notre classement :

- 1) Avenue de l'Océan
- 2) Avenue de la Grande Plage
- 3) Avenue de Cordouan
- 4) Avenue des Américains

Lors de notre dernière Assemblée, le Maire de Saint Georges, reconnaissant les besoins, avait publiquement évoqué un budget annuel de 500.000€, c'est maintenant au tour du conseil municipal de saint Georges, de prendre les décisions, et de passer à l'action sur les avenues du Parc mentionnées ci-dessus.

### Les coquilles d'huîtres de la plage de Saint Georges ont été en grande partie, ramassées



Les services municipaux de Saint Georges ont procédé à un nettoyage spécifique de la plage pour en enlever les coquilles d'huîtres sauvages qui régulièrement sont à l'origine de nombreuses blessures.

Mais attention, cela reste un phénomène naturel qui reviendra, donc la vigilance est toujours de rigueur.

## La qualité des eaux de baignade sur l'ensemble du littoral Royannais

Faire partie d'un collectif d'associations pour veiller à la qualité des eaux de baignade est une bonne chose mais cela ne suffira pas si chacun n'y met pas du sien.

### Les caniveaux ne sont pas des poubelles

Les eaux de pluies qui passent dans les caniveaux, quels que soient la commune et le quartier, se retrouvent en mer.

C'est parfois très clairement annoncé, mais en réalité cela s'applique partout, même si ce n'est pas marqué explicitement.



**Soyez vigilants et ne tolérez pas ce genre de vidange**



## LE QUARTIER DU PARC côté CARA

Nous avons fait le constat, à maintes reprises, que notre poubelle de déchets recyclables, c'est-à-dire la poubelle « Jaune » était toujours bien pleine à chaque relevé, tandis que celle des déchets d'ordures ménagères à incinérer, la poubelle « Verte », n'était pas complètement remplie.

Parfois même, en désespoir de « place », des déchets recyclables que nous avons précautionneusement triés se retrouvaient dans la mauvaise poubelle. Pour les plus vertueux d'entre nous, une longue file d'attente à la déchetterie s'imposait... Il nous fallait donc réfléchir pour présenter à la CARA une solution viable et financièrement acceptable pour aboutir à une situation plus écologiquement acceptable. La solution de facilité aurait bien évidemment été de demander un passage de plus du camion poubelle, mais cette solution aurait coûté quelques centaines de milliers d'euros chaque année, ce qui est inenvisageable autant pour le budget de la CARA (et donc de nos communes) que pour nos impôts.

La solution que nous avons proposée et qui est de immédiatement accessible à chacun, est l'augmentation de la taille de votre poubelle « Jaune ».

La CARA a anticipé les éventuelles demandes des habitants du Parc autant pour le côté de Royan que celui de Saint-Georges de Didonne : n'hésitez donc pas à demander, si vous en éprouvez le besoin, un conteneur « Jaune » plus grand. Nous avons testé pour vous ce service et l'efficacité est au rendez-vous.

Pour ce faire, il faut aller sur le site de la CARA [www.agglo-royan.fr/index](http://www.agglo-royan.fr/index), cliquer sur « gestion des déchets » puis toujours dans la colonne de gauche « Les demandes relatives aux conteneurs » cliquer sur « En savoir + » qui vous donnera accès à une fiche à compléter de « demande de remplacement, réparation ou modification de litrage de conteneur ».

Petite information le numéro du bac est le gros chiffre écrit à l'arrière du bac (voir l'exemple sur la photo).



## Le conteneur de collecte du verre au Marché du Parc

Les riverains se sont ouverts à nous depuis longtemps sur le sujet, et le moins que l'on puisse dire est qu'effectivement l'insonorisation de ce conteneur est... balbutiante.

Des recherches auprès des fabricants de conteneurs enterrés nous ont permis de vérifier que nous ne courrions pas après une chimère et que des solutions existent en insonorisant non seulement la caisse qui contient les bouteilles mais aussi la trémie de descente et enfin la plateforme sur laquelle vous montez pour jeter vos bouteilles. Nous avons même trouvé un fabricant aux portes de Bordeaux qui propose ce genre d'équipement urbain.

Lors de notre rendez-vous avec M. RENOUX (Maire de Médis et Vice-président de la CARA) en charge de ce dossier, nous avons obtenu que le conteneur du Parc devienne le site pilote pour l'agglomération de Royan dans la recherche de conteneur insonorisé, et ce dès la fin de 2022.

Mais sans attendre dans les 2 semaines qui ont suivi notre rendez-vous, la CARA a entamé un état des lieux et pris des décisions de remplacement de pièces pour atténuer sans délai les nuisances sonores de cet équipement. Nous nous sommes, même laissés dire que le prestataire aurait été un peu rappelé à l'ordre...

## LES AMIS DU PARC VOUS INFORMENT SUR LA NOUVELLE REGLEMENTATION

On peut en penser ce que l'on veut, mais les trottinettes électriques et les autres engins du même genre commençant à envahir nos rues, nous avons pensé, à l'approche de l'été, qu'il serait bon de vous rappeler sur les règles à respecter dans ce cadre. Voici donc un petit pense-bête.

### TROTTINETTES ELECTRIQUES : LA REGLEMENTATION

Trottinettes électriques et autres engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) sont entrés dans le code de la route depuis bientôt 3 ans en vue d'une utilisation plus encadrée.

Ils sont tendance mais très dangereux... A la suite de nombreux accidents parfois dramatiques, les nouveaux engins de déplacement motorisés comme les trottinettes et skates électriques, les gyroroues et autres hoverboards sont entrés dans le code de la route et doivent se plier à des règles strictes :

Être âgé d'au moins 12 ans et ne pas transporter de passager (35€ d'amende)

**Vitesse maximale autorisée : 25km/h,**

Comme les vélos à assistance électrique, sous peine d'amende de 1500€ tout de même.

**Usage proscrit de smartphone ou d'oreillettes.**

**Stationnement interdit sur les trottoirs.**

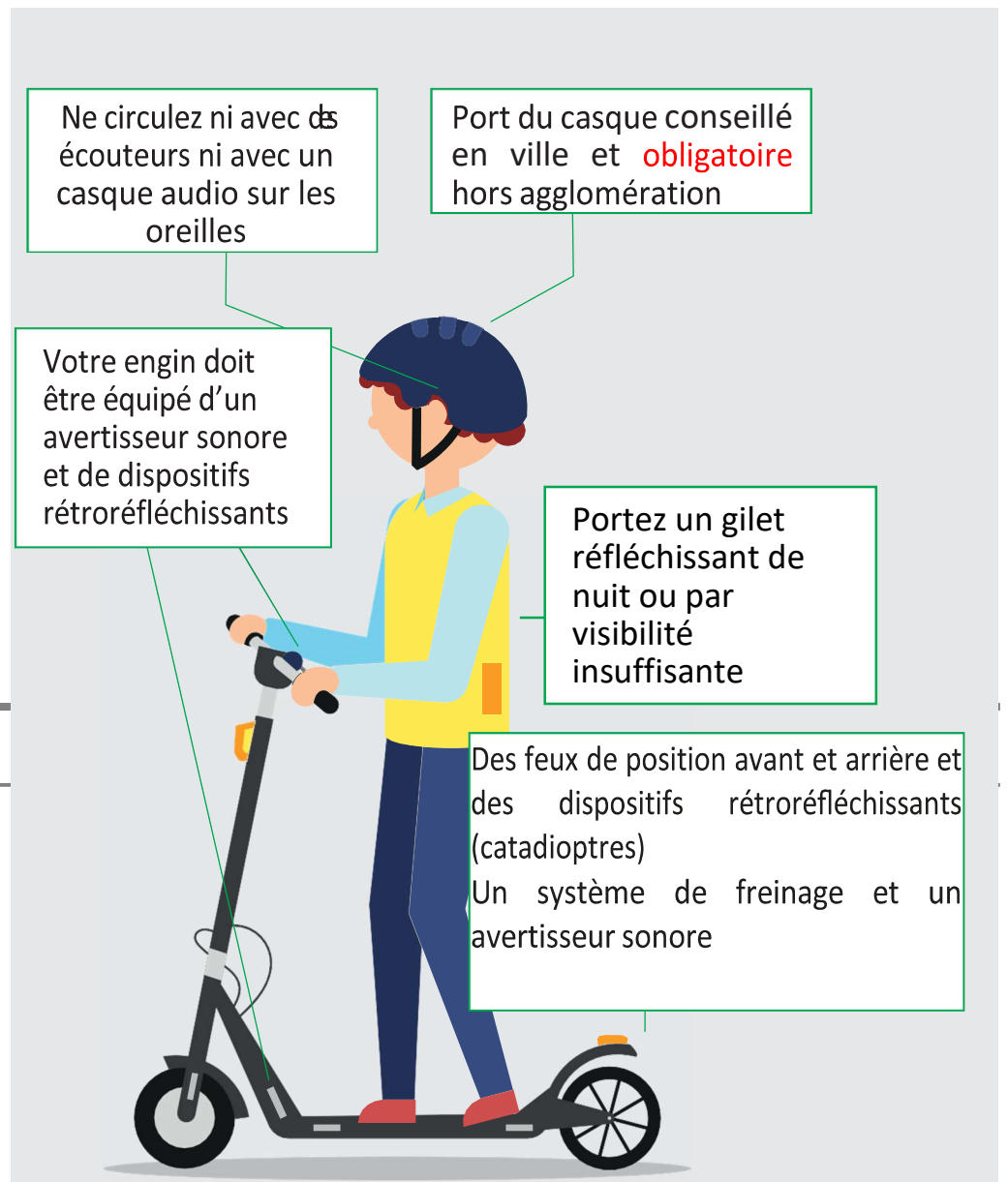
Le stationnement est accepté sur les emplacements vélos.

**Assurance obligatoire**

Les EDPM étant des véhicules terrestres à moteur, l'assurance est obligatoire pour les utilisateurs.

**ATTENTION**

**Ne laissez jamais votre trottinette électrique, ou autre EPDM, en charge dans un local fermé sans présence** à proximité, plusieurs importants incendies récents ayant montré que les batteries en charge en étaient directement à l'origine.

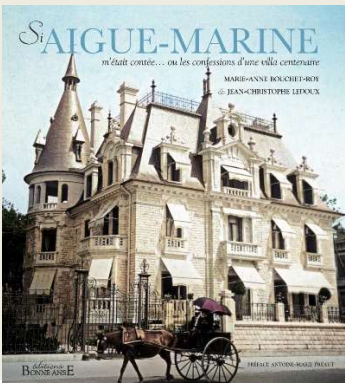


#### Bien recharger la batterie, mode d'emploi

Vous avez un vélo ou une trottinette électrique ?

Une surtension, un court-circuit, un défaut de fabrication ou une mauvaise utilisation de la batterie pouvant accentuer les risques de départ de feu, voici quelques conseils de sécurité à mettre en pratique pour recharger votre engin en toute sécurité !

- Respectez le mode d'emploi du fabricant ;
- Utilisez uniquement les chargeurs d'origine fournis avec l'appareil et/ou des accessoires de fabricants connus ;
- Laissez refroidir les appareils/batteries après un usage intensif ;
- Chargez toujours vos batteries près d'un détecteur de fumée ou loin d'objets inflammables ;
- Surveillez régulièrement la batterie pendant la charge et évitez donc de la charger durant la nuit ;
- Ne déposez pas vos batteries en plein soleil ou sur un chauffage, mais dans un endroit sec avec une température stable (évittez aussi d'exposer, pendant une longue durée, votre vélo ou votre trottinette électrique au soleil brûlant) ;
- Faites contrôler votre batterie par un spécialiste en cas d'accident avec votre trottinette/vélo/edpm, ou en cas de chute de la batterie.

**Le coin des bons plans :**

Vous ne voyez qu'elle lorsque vous revenez de la plage ou lorsque vous flânez sur le boulevard Garnier, nous parlons bien sûr de la villa AIGUE MARINE... Prêtez l'oreille car cette villa qui a vu passer entre autres Emile Zola, a des choses à vous dire... Saurez-vous écouter une villa qui vous parle ? Ce livre est disponible par exemple au Tabac Presse du Parc en face du « Café du Parc ».

En tant que membre des Amis du Parc, vous pouvez vous adresser à l'auteur pour avoir une dédicace.

**Du bon usage du Bac Royan- Le Verdon**

Il existe un moyen de prendre le bac à coût réduit avec **la carte « 10 passages »** (soit 5 Aller-Retour) pour piétons et pour voitures ; *vous pouvez même la prêter à vos amis !*

Il suffit d'acheter au guichet des cartes de 10 passages, valables 1 an, qui présentent les particularités suivantes :

- Carte 10 passages « piétons » : **elle n'est pas nominative** et peut être utilisée à plusieurs sur le même trajet : Si vous êtes 5, votre carte sera complètement utilisée pour l'aller et retour, mais vous aurez fait une belle économie...
- Carte 10 passages « véhicules » : elle est utilisable pour un **maximum de 3 véhicules différents**. Attention ! la carte « véhicule » ne comprend jamais le chauffeur qui utilise une carte « piéton adulte » ou un ticket

N'oubliez pas que les vélos sont gratuits (seul le cycliste paye avec sa carte « piéton »)

Les tarifs 2022 sont les suivants :

- 10 passages « véhicule » = 170€ au lieu de 10 x 32€ en haute saison (avril-sept),
- 10 passages « piétons adultes » = 20€ au lieu de 10 x 4€ en haute saison
- 10 passages « 14-25 ans » = 13€ au lieu de 10 x 2.10€ en haute saison
- 10 passages « 5-13 ans » = 10€ au lieu de 10 x 1.80€ en haute saison

**COTISATION 2022 – INFORMATION****SUR L'ANNÉE 2021, 405 FAMILLES ONT ADHÉRÉ À NOTRE ASSOCIATION.**

Nous tenions à vous remercier pour votre participation à la défense de cet espace exceptionnel qu'est le Parc de Royan-Saint Georges de Didonne.

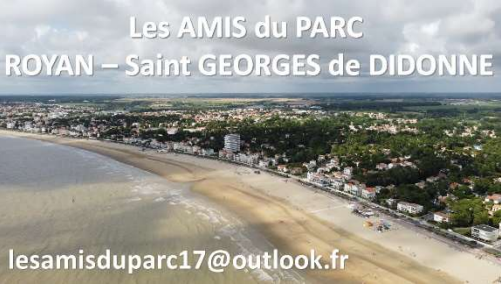
Nous espérons évidemment convaincre encore d'avantage d'adhérents en 2022 et, pour cela, nous pensons qu'il est nécessaire de vous rappeler le fonctionnement de notre Association :

- **Notre budget de fonctionnement est alimenté *uniquement* par les cotisations de nos adhérents.** Ce qui garantit notre indépendance et fait notre force.

- **Notre exercice 2022 va exceptionnellement s'étendre du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 au 30 Juin 2023 et le paiement de la cotisation représente l'adhésion à notre Association pour les 18 mois.**

- **Les cotisations pour 2022 (10 euros) peuvent être payées par chèque (libellé au nom des Amis du Parc) ou par virement sur le compte de l'Association (RIB sur demande) Siège social : 97, Avenue des Semis – 17200 Royan**





**Les Amis du Parc de Royan et Saint-Georges-de-Didonne**

97 Avenue des Semis

17200 Royan

lesamisduparc17@outlook.fr

www.amisduparcroyansaintgeorgesdedidonne.fr

Nouvelle adhésion

Renouvellement  
d'adhésion

Afin que nous ne fassions pas d'erreur, merci d'écrire en lettres majuscules

**Nom (M. ou Mme)** ..... **Prénom** .....

1/ Adresse à Royan ou St-Georges-de-Didonne : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. Fixe : ..... Mobile : .....

2/ Adresse résidence principale : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. Fixe : ..... Mobile : .....

**Email (écrire de manière bien lisible)** .....@.....

*Joindre un chèque de 10€ à l'ordre des « Amis du Parc » à déposer ou envoyer au :*

**97 Avenue des Semis 17200 Royan** (près de la boulangerie du Parc)

*En retour, vous recevrez votre carte de l'année en cours qui vous donne accès aux tarifs préférentiels chez nos partenaires ainsi que, si vous possédez une adresse Email, votre « Mot de passe » pour vous connecter à notre site.*